

«Au fil de l'eau»

Le parc du Reposoir sera l'élément déclencheur pour le développement des futurs quartiers. Le projet «au fil de l'eau» s'intègre dans la philosophie d'un projet évolutif qui étouffera les espaces de détente et de jeux et qui densifiera son réseau de mobilité douce en étapes successives échelonnées dans le temps.

Quatre éléments programmatiques du parc

L'eau

Un grand axe aquatique pour collecter les eaux claires du futur quartier, pour garantir la biodiversité et pour densifier le maillage écologique. Le Cossy est dévié et traverse à l'air libre le futur quartier de «La Petite Prairie» pour alimenter ensuite le «Grand Bassin», l'élément de loisirs et d'agrément majeur du parc.

Les piliers

Trois piliers pour rappeler la pente et la topologie du site, pour structurer le parc et organiser les activités. Le palier supérieur accueille les aires engazonnées, le palier intermédiaire reçoit les futurs équipements sportifs et le palier inférieur est agrémenté par la pièce majeure du parc, «le Grand Bassin».

Les esplanades

Deux esplanades plantées pour marquer les têtes du parc. «L'esplanade de la Gare» fonctionne comme interface de transports publics, quant à «L'esplanade Blanche» au bord du «Grand Bassin», elle offre un pôle d'activités et de détente et assume le rôle d'entrée en Ville de Nyon.

Les cheminements

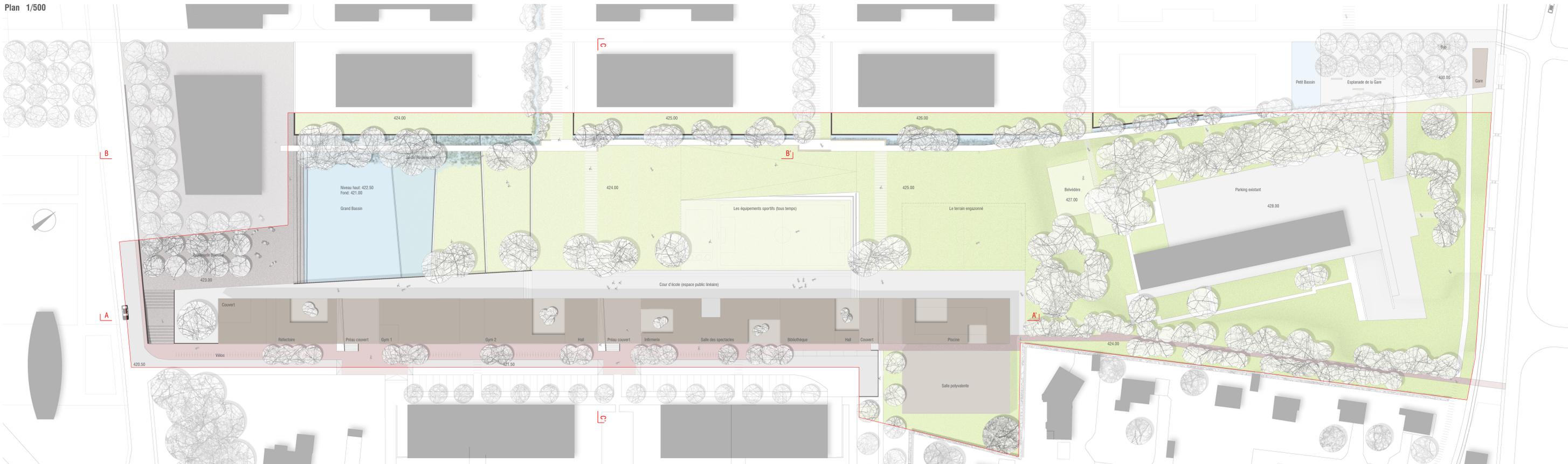
Trois traversées piétonnes est-ouest pour connecter le quartier existant du «Reposoir» au futur quartier de «La Petite Prairie» et, à plus grande échelle, pour relier la campagne nyonnaise au bord du Lac. Deux traversées piétonnes nord-sud «Le Fil de l'Eau» et «Le Chemin des Ecoilers» traversent le parc et lient le futur quartier à l'interface des transports publics.

Une pensée architecturale se marie avec l'organisation et la conception de l'espace public

L'approche architecturale

Contrastant avec la segmentation du site proposée par les différents plans de quartier, le programme public ose un geste unitaire, une construction continue qui accompagne le parc et dévoile son dénivelé. Percu comme un trait d'union, ce bâtiment réagit à son contexte immédiat. Ainsi, il varie en plan et en coupe donnant un profil «accidenté», en dents de scie, reconnaissant son statut de filtre entre le parc et le bâti, entre nature et architecture. Cette structure possède des patios, des trousées, et respecte les passages demandés par le règlement (en proposant des sous-portiques). Elle accueille les fonctions scolaires et parascolaires (salle de gym, réfectoire, bibliothèque, etc.). Le fait de combiner plusieurs éléments du programme permet de s'affranchir de la problématique de la «composition architecturale» et autorise ainsi une construction par étapes, étalée dans le temps, tout en permettant d'offrir une image cohérente tout au long du chantier.

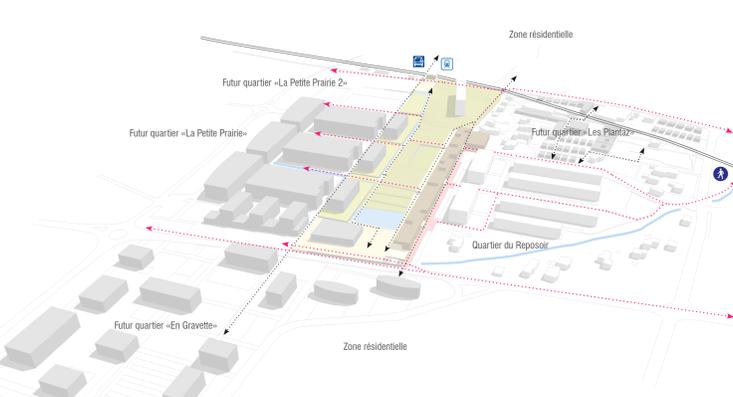
Plan 1/500



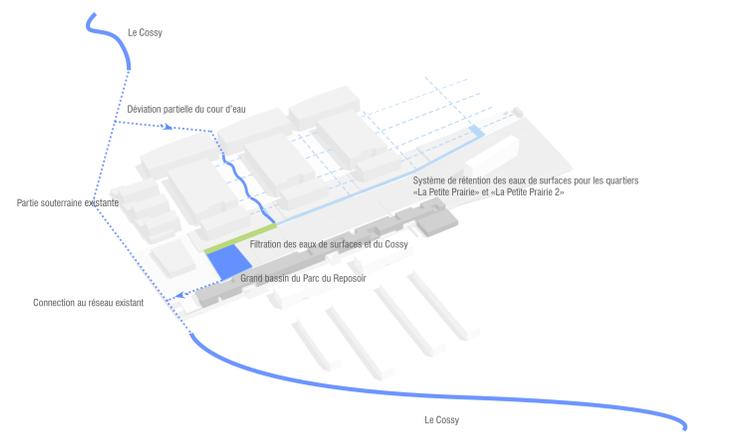
Contexte Urbain



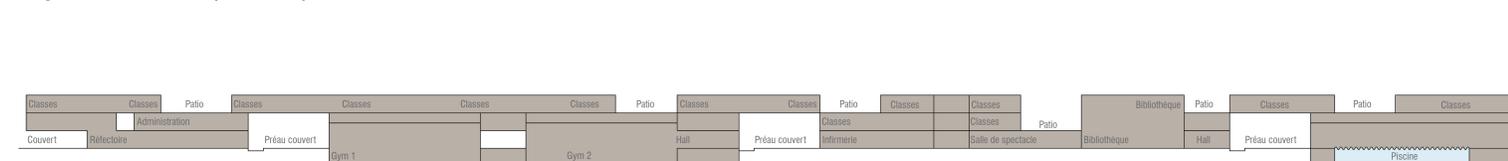
Mobilités douces



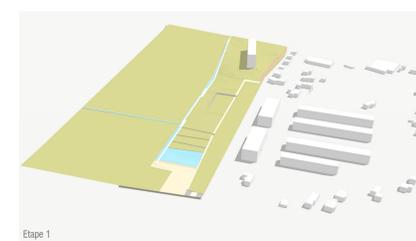
Gestion des eaux



Organisation de l'école du Reposoir: Coupe A-A' 1/500

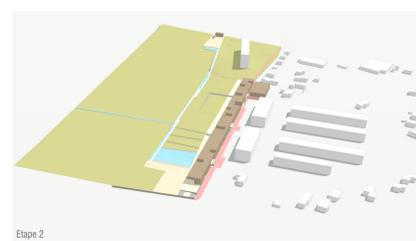


Etapes



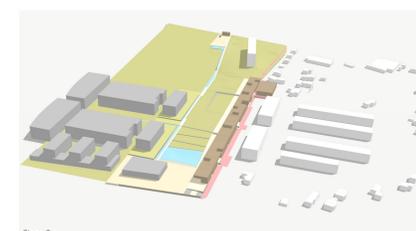
Etape 1

- Construction des paliers 1-2-3 avec les détails du «Grand Bassin», de la connexion au Cossy, du canal de rétention
- Mise en place d'une liaison piétonne entre le parc et la futur école



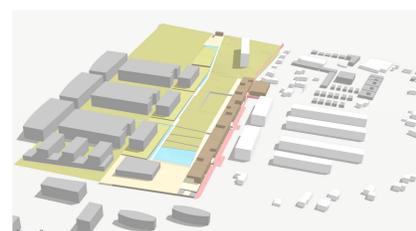
Etape 2

- Construction du palier 4 avec les détails du chantier de l'école
- Construction de l'école, de sa cour et du «Chemin des Ecoilers»



Etape 3

- Construction par étapes des paliers 5
- Mise en place de murs de talus géant la différence de niveau avec le parc
- Connection du système de récupération des eaux de surfaces au système de gestion des eaux du parc



Etape 4

- Vision à long terme